

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 27 Déc 2000  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

*BD*

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques LEFERE  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2360

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
----- Rectification du code de référence et/ ou du classement de la section :  
PALEFRENIER SOIGNEUR

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la section mentionnée sous rubrique  
doit être reprise sous le code suivant :

16 13 00 S 10 C 1

Cette unité de formation est classée au niveau :

10 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

Le dossier d'admission aux subventions sera corrigé en fonction de cette rectification.

*Cette dépêche annule et remplace celle du 24 juillet 1998 relative au même objet.*

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P. S. Le Directeur général adjoint,

  
Nicole SCHETS  
Directrice

Julien Laermans

PMM21M1

\*\*\* Promotion sociale \*\*\*

PROM006

Liste 21L

Composition dossier pédagogique

27/12/00 16:28:32

PRD

Code action: S(elect) M(odif) D(elete) I(nser) Dossier : 2360

Tri: 1 (1=No.dos, 2=Rés., 3=doc de réf., 4=Insp) Réseau :

Doc réf :

Insp. :

A	No.dos.	Sf.	T.	Doc.référ.	Ins.	R.	Description
	2360		S	161300S10C1	104	C	PALEFRENIER SOIGNEUR
	2360	1	U	161301U11C1	104	C	CONNAISSANCE ET PRATIQUE DU CHEVAL - NIVEAU EL
	2360	2	U	161302U11C1	104	C	CONNAISSANCE ET PRATIQUE DU CHEVAL - NIVEAU MO
	2360	3	U	161303U11C1	104	C	STAGE : PALEFRENIER SOIGNEUR
	2360	4	U	161300U12C1	104	C	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : PALEFRENIER S

Commande ==>

F1=Help F3=Rtrn F7=P-1 F8=P+1 F12=Fin

F19=Top F20=Bot

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 ter**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

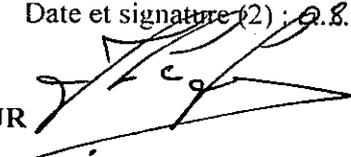
- (1) Communauté française  
 (1) Provincial et communal  
 (1) Libre confessionnel  
 (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. LEFERE.....  
Administrateur délégué CPEONS

Date et signature (2) : 08.06.98

**2. Intitulé de la section : (2)**

**PALEFRENIER SOIGNEUR**



CODE (3) ~~161300510C1~~  
16 13 00 5 10 C 1

**3. Finalités de la section :** Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

**4. Classement de la section :**

(1) Enseignement secondaire du degré : X (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**5. Titre délivré à l'issue de la section :**

....Certificat de palefrenier-soigneur ~~titre~~ spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale

**6. Modalités de capitalisation :**

- 6.1. Organigramme de la section
- 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de .....1.. page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
(2) A compléter  
(3) Réservé à l'Administration

Code de la section : (3)

~~20212051001~~  
161 300 510 C 1

## 7. Unités constitutives de la section :

Intitulés (2)	Classement des U.F. (2) (5)	Code des U.F. (6)	Code du domaine de formation (4)	Unités détermi- nantes (2)	Nombre de périodes (2)
Connaissance et pratique du cheval niveau élémentaire	ESIT	161301 U10C1	<del>103</del> 104		240
Connaissance et pratique du cheval niveau moyen	ESIT	161302 U10C1	<del>103</del> 104	X	240
Stage : Palefrenier soigneur	ESIT	161303 U10C1	<del>103</del> 104		40
Epreuve intégrée de palefrenier soigneur	ESIQ	161300 U12C1	<del>103</del> 104		8

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	528
B) nombre de périodes professeur (2)	528

## 8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de ...I.... page(s) (2)

## 9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :

Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

## 10. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Néant le 25/06/98

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : ..... 24 JUIL. 1998 .....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(4) Soit ESIT, ESIQ, ESSST, ESSQ, SCTE, SEEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(5) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

(6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

## **Palefrenier Soigneur**

### FINALITES GENERALES DE LA SECTION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### FINALITES PARTICULIERES

Cette section vise à former des palefreniers soigneurs qui

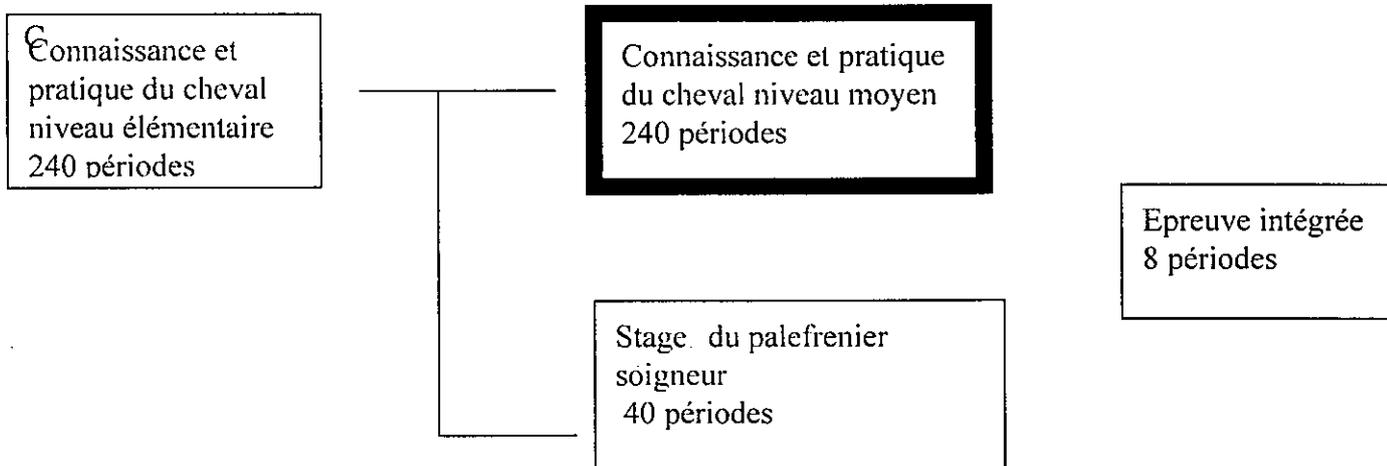
- ont le sens des responsabilités ;
- manipulent un cheval avec sérénité dans les meilleures conditions en respectant les règles de sécurité ;
- entretiennent le matériel et les locaux du centre équestre.

**Palefrenier Soigneur**

**MODALITES DE CAPITALISATION**

**Organigramme de la section**

- **Niveau :** Enseignement secondaire inférieur de promotion sociale
- **Contenu :** 4 unités de formation classées dans l'enseignement secondaire inférieur



**Délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée :**

Aucune recommandation particulière.

**PALEFRENIER – SOIGNEUR**Champ d'activité

Le palefrenier – soigneur assure principalement la surveillance, les soins de nourriture et d'entretien ainsi que les exercices d'entraînement des chevaux ; il participe à l'entretien général du centre équestre.

Tâches

- Manipuler le cheval avec sérénité dans les meilleures conditions en respectant les mesures de sécurité.
- Analyser et comprendre le comportement du cheval.
- Distribuer l'alimentation en respectant les dosages.
- Assurer le lavage, le pansage, les soins simples (bandages), vérification des fers.
- Identifier les problèmes de santé (chaleurs, maladies, accidents)
- Entretenir les stalles (curage, nettoyage, désinfection, paillage).
- Sortir les chevaux, les présenter, les rentrer à l'écurie.
- Savoir monter aux trois allures.
- Accompagner les chevaux lors des déplacements et assurer leur protection et les soins.
- Entretenir le matériel et l'harnachement nécessaire au cheval.
- Entretenir le matériel d'écurie (nettoyage, désinfection).
- Entretenir les pistes, les prairies et alentours du centre.
- Respecter les différentes mesures de sécurité dans le centre.

Débouchés

Le palefrenier – soigneur aura le même statut qu'un ouvrier agricole en Belgique et pourra travailler en :

- Écurie de course pour les galopeurs
- Écurie de course pour les trotteurs
- Écurie d'élevage
- Étalonnier
- Écurie d'entraînement pour chevaux de concours
- Manège, centre équestre
- Police montée
- Gendarmerie à cheval

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

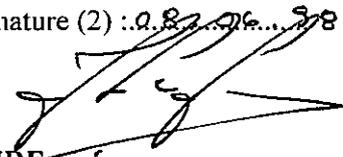
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française                       (1) Libre confessionnel  
 (1) Provincial et communal                       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE                      Date et signature (2) : 08/06/98  
 Administrateur CPEONS



**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**  
**CONNAISSANCE ET PRATIQUE DU CHEVAL NIVEAU ELEMENTAIRE**

CODE DE L'U.F. (3)	161 301 011 C 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	104
--------------------	-----------------	----------------------------------	-----

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ..1.... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ..1... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :                       (1) transition                       (1) qualification  
 du degré :                       (1) inférieur                       (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court                       (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui     (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ... 1... page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ....2. . page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ....1. . page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ....1 . page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection



## **Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire**

### FINALITES GENERALES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### FINALITES PARTICULIERES

1. Permettre aux étudiants d'acquérir l'assurance suffisante pour s'occuper de chevaux et en assurer l'entretien quotidien.
2. Répondre aux besoins d'une demande de formation découlant d'un attrait croissant pour le domaine du cheval.

**Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire**

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme étudiant(e)s régulier(e)s, les candidat(e)s devront être capables :

de comprendre à la lecture et /ou à l'audition un texte en langue française du niveau de l'enseignement fondamental.

Titre pouvant en tenir lieu :

Certificat d'enseignement de base (CEB) ou titre équivalent ou supérieur

**Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire**

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA  
CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

<b>Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire</b>
---

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

### Connaissance du cheval

A l'issue de la formation, l'étudiant(e) sera capable :

#### **En hippologie :**

- d'assimiler l'évolution du cheval et son utilisation à travers l'histoire ;
- de différencier les races ;
- d'analyser la morphologie externe ;
- de déterminer les différentes robes ;
- d'identifier l'anatomie du cheval ;
- de reconnaître et décrire le signalement ;
- d'identifier les différents caractères du cheval.

#### **En soins et alimentation :**

- de déterminer les moyens de contention ;
- de reconnaître les différents aliments ;
- de différencier les végétaux comestibles et toxiques ;
- d'assimiler les méthodes de pansage et de toilettage ;
- de détecter les problèmes courants de santé du cheval.

#### **En installation et législation :**

- de respecter l'hygiène des installations ;
- d'apprécier les différentes méthodes de transport ;
- d'appliquer le code de la route ;
- de reconnaître les droits, devoirs et responsabilités du palefrenier.

## **Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire**

### **PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION** (suite)

#### **En sciences équestres et harnachement**

- d'apprécier la position du cavalier aux trois allures ;
- de déterminer les aides ;
- d'assimiler les techniques de travail à la longe ;
- de reconnaître le matériel d'écurie et de soins ;
- de différencier les harnachements.

#### **TRAVAUX PRATIQUES EQUINS**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

- de distribuer l'alimentation en respectant les dosages ;
- de donner à boire ;
- de manipuler un cheval avec sérénité et en respectant les mesures de sécurité ;
- de panser correctement ;
- de toiletter correctement ;
- de vermifuger ;
- d'harnacher et d'habiller correctement un cheval. ;
- d'effectuer le travail à la longe ;
- d'entretenir les différentes litières (box, stalle, paille, copeaux, ...) ;
- d'entretenir les pistes, prairies et alentours du centre ;
- d'entretenir le matériel et l'harnachement .
- d'aménager une écurie, une prairie, une piste et les dépendances ;
- d'utiliser le matériel d'écurie et de soins ;
- de monter aux 3 allures ;
- d'atteler ;

<b>Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire</b>
---

## FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable, sous la surveillance de l'enseignant, d'assurer l'entretien du cheval, notamment :

- d'apporter les soins élémentaires au cheval ;
- de distribuer les rations ;
- d'entretenir les litières ;
- de panser et étriller un cheval ;
- de monter le cheval aux 3 allures ou de l'atteler ;
- de manipuler le cheval correctement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la qualité de la relation homme-cheval ;
- de l'exactitude et la précision des gestes ;
- du respect des consignes et des règles de sécurité.

**Connaissance pratique du cheval niveau élémentaire**

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Un enseignant

Un expert apportant la preuve d'une pratique approfondie du cheval en manège, en hippodrome ou en élevage.





**Connaissance pratique du cheval niveau moyen**

**FINALITES GENERALES DE L'UNITE DE FORMATION**

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**FINALITES PARTICULIERES**

1. Permettre aux étudiants d'acquérir l'assurance suffisante pour s'occuper de chevaux et en assurer l'entretien quotidien.
2. Répondre aux besoins d'une demande de formation découlant d'un attrait croissant pour le domaine du cheval.

<b>Connaissance pratique du cheval niveau moyen</b>
---

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme étudiant(e)s régulier(e)s, les candidat(e)s devront être capables d'assurer l'entretien du cheval, notamment :

- d'apporter les soins élémentaires au cheval ;
- de distribuer les rations ;
- d'entretenir les litières ;
- de panser un cheval complètement (curer, graisser les pieds. ... ) ;
- de monter le cheval aux 3 allures ou de l'atteler ;
- d'harnacher complètement.

Titre pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite de l'UF « Connaissance et pratique du cheval niveau élémentaire »

**Connaissance pratique du cheval niveau moyen**

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA  
CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

<b>Connaissance pratique du cheval niveau moyen</b>
---

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

### Etude du milieu équestre

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant(e) sera capable :

#### **Dans le domaine de la réglementation professionnelle :**

- d'analyser les règlements : professionnels, protection animale, assurances ;
- d'analyser les règlements sportifs ;
- de prévoir les mesures de respect d'hygiène et de sécurité professionnelle.

#### **Dans le domaine de l'hippologie :**

- de reconnaître les pathologies courantes du cheval ;
- d'analyser l'anatomie et la physiologie ;
- de différencier les méthodes d'élevage et d'entretien des chevaux.

#### **En ce qui concerne l'harnachement et la science équestre :**

- de différencier les enrênements spécifiques ;
- d'apprécier l'utilisation des embouchures ;
- de distinguer les harnais de protection ;
- d'apprendre l'utilisation correcte du matériel de soin et du matériel d'écurie ;
- d'estimer les techniques de débouillage ;
- d'apprécier la position du cavalier sur l'obstacle ;
- d'identifier les différentes figures de manège ;
- d'analyser les techniques de dressage et les techniques à l'obstacle ;
- d'assimiler les méthodes d'entraînement.

<b>Connaissance pratique du cheval niveau moyen</b>
---

## **PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION (suite)**

### **En élevage**

- d`analyser les différents stud-books ;
- d`adapter les différentes méthodes d`élevage à chaque animal ;

## **TRAVAUX PRATIQUES EQUINS**

A l`issue de l`unité de formation, l`étudiant sera capable :

### **A l`écurie**

- de doser les rations en fonction du cheval ;
- de distribuer les rations ;
- de donner à boire ;
- de manipuler un cheval avec sérénité et en respectant les mesures de sécurité ;
- d`entretenir et de choisir les différentes litières (box, stalle, paille, copeaux, ...) ;
- d`entretenir les pistes, prairies et alentours du centre ;
- d`entretenir le matériel et l`harnachement .
- de panser correctement ;
- de toiletter correctement ;
- de tondre ;
- d`harnacher et d`habiller correctement un cheval.

### **En équitation :**

- de longer
- de monter aux trois allures
- d`effectuer une reprise de dressage
- de sauter quelques obstacles
- d`atteler
- d`entraîner
- de driver à l`entraînement
- de préparer le premier degré équivalent à la FISEF

<b>Connaissance pratique du cheval niveau moyen</b>
---

## FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de prendre en charge de manière autonome un cheval, de l'atteler, de le monter aux 3 allures, de le driver à l'entraînement ou en déplacement d'une façon correcte.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du degré d'autonomie atteint.
- de la qualité de la relation homme-cheval,
- de l'exactitude et de la précision des gestes,
- du respect des consignes et des règles de sécurité.

**Connaissance pratique du cheval niveau moyen**

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Un enseignant

Un expert apportant la preuve d'une pratique approfondie du cheval en manège, en hippodrome ou en élevage.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION  
STAGE**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. LEFERE.....  
Administrateur délégué CPEONS

Date et signature (3) : 08.06.98

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**STAGE :  
PALEFRENIER SOIGNEUR**

CODE DE L'U.F. (3)	161 203 011 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	104
--------------------	----------------	----------------------------------	-----

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ....l... page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ....l... page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification  
du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Sans objet (pas d'annexe n° 3)

**8. Programme :**

- 8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de ....l... page(s) (2)
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ....l... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ....l... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) <i>20210301111</i>	Code du domaine de formation (4) <i>101 23</i>
---	--

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :****Code U**

11.1. Etudiant : (2) .....40..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage :

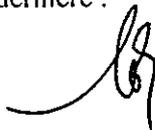
<u>Classement du cours</u>  (2)	<u>Code U</u>  (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
<i>r.p.</i>	<i>0</i>		40

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :*Néant le 25/06/98*b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


  
A. COLLINET  
INSP. COORD.
Date : .....*24 JUIL. 1998*.....

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile  
 (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'Administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

**Stage : Palefrenier soigneur**

**FINALITES GENERALES DE L'UNITE DE FORMATION**

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation vise, par une mise en situation professionnelle, à permettre à l'étudiant de franchir une première étape d'insertion dans la charge journalière des animaux d'un manège, d'un élevage ou d'un centre hippique.

**Stage : Palefrenier soigneur**

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme étudiant(e)s régulier(e)s, les candidat(e)s devront être capables d'assurer l'entretien du cheval, notamment :

- d'apporter les soins élémentaires au cheval ;
- de distribuer les rations ;
- d'entretenir les litières ;
- de panser un cheval ;
- de monter le cheval aux 3 allures ou de l'atteler ;
- d'harnacher.

Titre pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite de l'UF « Connaissance et pratique du cheval niveau élémentaire »

**Stage : Palefrenier soigneur**

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA  
CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

**Stage : Palefrenier soigneur****PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION POUR LES ETUDIANTS**

L'étudiant(e) sera capable

- de collecter par l'observation, la consultation des écrits et le questionnement de l'équipe, les informations requises pour les activités spécifiques du stage ;
- d'organiser le déroulement de ses activités en s'adaptant aux particularités des chevaux ;
- de s'intégrer dans l'équipe du centre équestre et de mettre en pratique ce qu'il apprend aux cours théoriques et pratiques de la formation.
- de prendre garde de toujours respecter les consignes des autres travailleurs afin de s'adapter au mieux au monde du travail.
- de tenir compte des remarques qui lui sont faites dans le souci d'améliorer son travail.
- d'évaluer les résultats de ses actions et d'opérer les réajustements nécessaires ;
- de veiller à sa propre sécurité et celle des chevaux.

**PROGRAMME POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT**

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction de :

- permettre aux étudiants de se situer face aux axes essentiels de la formation et de les amener à une plus grande autonomie d'action ;
- gérer le suivi des stages et les contacts avec les centres équestres ;
- aider l'étudiant à relater des faits avec clarté et précision ;
- aider l'étudiant à approfondir et élargir sa réflexion, ainsi qu'à améliorer sa compréhension du milieu et de ses relations professionnelles ;
- superviser l'étudiant et évaluer son apprentissage par rapport aux objectifs spécifiques de l'unité de formation ;
- amener le stagiaire à construire son évaluation ;
- évaluer les savoir-faire et savoir-être des stagiaires.

**Stage : Palefrenier - soigneur**

**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- d'accomplir dans le respect des règles déontologiques les tâches relevant de sa fonction, qui lui sont confiées pendant le stage ;
- de travailler en équipe ;
- d'adopter des attitudes adéquates et de développer des attitudes d'ouverture visant à l'intégration dans une équipe de travail ;
- de rédiger un rapport succinct.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- qualité des tâches accomplies et des attitudes développées ;
- précision, concision et cohérence du rapport ;
- relations Homme/cheval ;
- relations au sein de l'équipe ;
- degré d'autonomie atteint.

**Stage : Palefrenier - soigneur**

**CHARGE(S) DE COURS :**

Un enseignant

Un expert apportant la preuve d'une pratique approfondie du cheval en manège, en hippodrome ou en élevage.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION  
EPREUVE INTEGREE**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. LEFERE

Date et signature (2) : 08.06.9

Administrateur délégué CPEONS

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :  
PALEFRENIER SOIGNEUR**

CODE DE L'U.F. (3)	16130001201	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	104
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

**3. Finalités de l'unité de formation :**

Reprises en annexe n° 1 de ...l.... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :**

Sans objet (pas d'annexe n° 2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non**

**7. Constitution des groupes ou regroupement :**

Repris en annexe n° 3 de ...l.... page(s) (2)

**8. Programme :**

8.1. Etudiant

Repris en annexe n° 4 de .....l.. page(s) (2)

8.2. Chargé de cours

**9. Capacités terminales :**

Reprises en annexe n° 5 de .....l. page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :**

Repris en annexe n° 6 de .....l. page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3)	202100012C1	Code du domaine De formation (4)	101 63
------------------------------------	-------------	----------------------------------	--------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Code U

11.1. Etudiant : (2).....8..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant - (1)	- par groupe d'étudiants (2)
<del>Préparation de l'épreuve intégrée de la section</del> Epreuve intégrée de la section ✓	(2) PP	(2) O		8

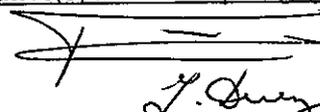
Total des périodes : 8

✓

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

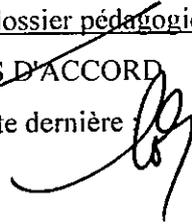
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Néant Le 25/06/98* 

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : .....24 JUIL 1998.....

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

**FINALITES GENERALES DE L'UNITE DE FORMATION**

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation développera chez l'étudiant des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui lui permettront, de manière autonome, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, du respect de l'environnement ainsi que des consignes reçues, de démontrer sa faculté de mettre en œuvre les compétences fondamentales, spécifiques et particulières requises au métier de palefrenier-soigneur et donc de prouver son habilité et sa maîtrise des compétences professionnelles.

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

CAPACITES PREALABLES REQUISES

NEANT

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA  
CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

**PROGRAMME DE L'ETUDIANT**

Simuler une journée complète de palefrenier avec la distribution des rations de nourriture et l'entretien de l'animal et du box.

L'étudiant sera capable :

- de présenter une épreuve équivalente au premier degré de la FISEF ;
- de prendre en charge de manière autonome un cheval ;
- de le monter aux 3 allures ou de l'atteler ;
- de sauter quelques obstacles ;
- d'harnacher correctement un cheval ;
- de panser le cheval correctement (curer, graisser les pieds, ...).

**PROGRAMME POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT**

Superviser la réalisation du travail et la préparation des exercices.

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de remplir les tâches quotidiennes d'un palefrenier-soigneur en se chargeant de l'entretien et de l'entraînement du cheval de manière autonome.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du degré d'autonomie atteint,
- de la qualité de la relation homme-cheval,
- de l'exactitude et de la précision des gestes,
- du respect des consignes et des règles de sécurité.

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Un enseignant

Un expert apportant la preuve d'une pratique approfondie du cheval en manège, en hippodrome ou en élevage.

**Epreuve intégrée de la section : Palefrenier Soigneur**

**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Un enseignant

Un expert apportant la preuve d'une pratique approfondie du cheval en manège, en hippodrome ou en élevage.

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 24 Jul 98  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

*ANNULÉ*

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2360

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
----- Section : PALEFRENIER SOIGNEUR  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR  
Code Référence : ~~202100S10C1~~

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unite	Code Réf.	Classement	Domaine
2360 S	PALEFRENIER SOIGNEUR	<del>202100S10C1</del>	ESI	
2360 U 1	CONNAISSANCE ET PRATIQUE DU CHEVAL - NIVEAU ELEMENTAIRE	<del>202101U11C1</del>	ESIT	203
2360 U 2	CONNAISSANCE ET PRATIQUE DU CHEVAL - NIVEAU MOYEN	<del>202102U11C1</del>	ESIT	203
2360 U 3	STAGE PALEFRENIER SOIGNEUR	<del>202103U11C1</del>	ESIT	203
2360 U 4	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : PALEFRENIER SOIGNEUR	<del>202100U12C1</del>	ESIQ	203

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.s. Le Directeur général adjoint,

G. Schmit

*Nicole Schets*  
**Nicole SCHETS**  
Directrice F.F.